

Rapport annuel

2009

ASEP



**Association suisse
d'éducation physique
à l'école**

AVANT – PROPOS

Chères et chers collègues,

Je me réjouis de vous adresser le rapport annuel 2009. Ses 32 pages vous renseignent en un coup d'œil sur les activités que les divers secteurs ont accomplies durant l'année écoulée.

Vous pourrez ainsi découvrir à quel point le comité central est engagé sur plusieurs fronts. C'est le prix à payer pour préserver les intérêts des élèves et, en même temps, pour assurer les éléments qui vous permettent d'exercer votre activité au quotidien et dans de bonnes conditions.

Une maxime nous le rappelle: l'union fait la force. Cela est toujours plus évident pour la conduite de notre association et nous mettons tout en œuvre pour que celle-ci soit une entité solide.

Mais seule, l'union ne saurait tout faire. Encore faut-il qu'elle soit doublée d'une autre force, décisive, celle du nombre. C'est pourquoi je vous demande d'entreprendre tout ce qui est en votre pouvoir afin que de nouveaux membres accroissent nos effectifs, donc la force de l'ASEP. Sa vigueur s'en trouvera multipliée.

Avec mes chaleureux remerciements pour votre soutien.



Ruedi Schmid

Président central de l'ASEP

Impressum

Rédaction

Traduction

Impression

Tirage

Annerös Russi, Bureau du président de l'ASEP

Marcel Favre

Bartel Druck, Glarus

200 exemplaires

Glaris, février 2010

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS		2
1. PROCÈS-VERBAL DE LA 29^{ÈME} ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS		4
2. RAPPORTS ANNUELS		
2.1 Président du Comité Central	<i>Ruedi Schmid</i>	10
2.2 Réseau des cantons	<i>Jürg Körner</i>	11
2.3 GRT	<i>Patrick Badoux</i>	12
2.4 APEP	<i>Ruedi Schmid</i>	14
2.5 ASSEP	<i>Clau Derungs</i>	15
2.6 PEPS	<i>Lucia Ammann</i>	18
2.7 AMSDM	<i>Andrea Zryd</i>	19
2.8 Formation continue		
2.8.1 Généralités	<i>Andres Hunziker</i>	20
2.8.2 Organisation des cours	<i>Christoph Wechsler</i>	23
2.8.3 Cours de l'ASEP	<i>Christoph Wechsler</i>	25
2.9 EUPEA	<i>Rose-Marie Repond</i>	26
3. MARKETING		
3.1. Sponsoring	<i>Thomas Egloff</i>	27
3.2. Communication	<i>Dany Elsener</i>	28
4. MANIFESTATIONS	<i>Ruedi Schmid</i>	29
5. ÉDITIONS	<i>Duri Meier</i>	30
6. MOBILE	<i>Francesco Di Potenza</i>	31
7. FINANCES		
Budget 2010	<i>Heinz Trachsel</i>	32
Comptes 2009	<i>Heinz Trachsel</i>	33

1. PROCÈS-VERBAL DE LA 29^{ème} AD

Date Samedi, 2 mai 2009
Horaire de 13 h 30 à 17 h
Lieu Rorschach/ SG : Cafeteria HPV «Wohngemeinschaft im Dörfli»
Présidence Ruedi Schmid, président central
Présents **CC:** Dany Elsener, Patrick Badoux, Thomas Egloff, Andres Hunziker, Jürg Körner, Heinz Trachsel, Esther Bühler, Markus Fuchs (AMSDM)
Secrétariat: Verena Grünig, Marcela Schmuziger, Annerös Russi
Excusé Lucia Ammann (PEPS), Andrea Zryd (AMSDM), Christoph Wechsler (FC)
Procès-verbal Annerös Russi

Associations cantonales présentes

AG (AVSS)/ AR (SVSS-AR)/ BE (BVSS)/ BS (bsVSS)/ GL (GVSS)/ GR (TSLK)/ LU (LVSS)/ OW (OVSS)/ SG (SVSBM)/ SO (TSVS)/ TG (VSTG)/ TI (STDEF)/ UR (UVSS)/ VD (AVEPS)/ VS (AVMEP)/ ZG (TSZ)/ ZH (KZS).

Associations cantonales excusées

BL (BLVSS)/ FR (AFEPS)/ GE (AGMEP)/ NE (ANEPS)/ NW (NVSS)/ SH (VSS)/ SZ (SSSZ).

Membres d'honneur présents

Walter Bucher, Herbert Donzé, Kurt Egger, Rudolf Etter, Marcel Favre, Arturo Hotz, Ernstpeter Huber, Urs Illi, Jürg Kappeler, Heinz Keller, Rose-Marie Repond.

Membres d'honneur excusés

Marco Bagutti Raymond Bron, Hansueli Grütter, Heidi Haussener, Heini Herter, Peter Huwyler, Walter Mengisen, Kurt Murer, Ernst Strupler, Hansjörg Würmli.

Invités

Beat Zemp (président ECH), Christoph Conz (CFS), Hans Bapst (Swiss Olympic), Urs Schmid (Sponsor a+e), Duri Meier (Edition), Martin Kaufmann (Editions Ingold), Jürg Hellmüller (OL-Verband), André Schnyder (OL-Verband), Adeline Birrer, (vérificatrice), Christoph Schubarth, Joachim Laumann, Sandra Hayoz und Barbara Pfenninger (Projektleiterinnen), Matthias Stephan (traducteur simultané).

Ordre du jour

1. **Salutations, communications**
2. **Election des scrutatrices et scrutateurs**
3. **Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 26 avril 2008**
4. **Rapport annuel**
 - 4.1 **Comité central**
 - 4.2 **Formation continue de l'ASEP**
5. **Comptes 2008**
6. **Cotisations 2010 (pas de changement pour 2010)**
7. **Budget 2009**
8. **Proposition du CC de l'ASEP**
 - **Révision des statuts**
9. **Actualités 2009**
10. **Election**
 - **Vérificateurs des comptes (ZG/BL)**
11. **Hommages**
12. **Divers**

1. Salutations, communications

Jürg Kappeler, tout à la fois membre d'honneur de l'ASEP, directeur administratif de la HPV Rorschach, et organisateur des assises ouvre l'Assemblée des Délégués de l'ASEP. Il présente brièvement l'association dont l'institution il dépend (Heilpädagogischer Verein, association spécialisée). Conçue et fondée en 1952, ce lieu de vie et de formation est destiné à des personnes handicapées. La renommée de l'institution spécialisée s'étend loin à la ronde, les handicapés y étant placés dans des conditions leur permettant de vivre comme une grande famille, en groupes plus ou moins autonomes et en leur offrant la possibilité de suivre une formation ou d'exercer une activité professionnelle dans des ateliers protégés situés aux environs immédiats de leur logement ou en ville.

Jürg présente quelques objets originaux fabriqués dans ce cadre et destinés à la vente. Le site www.hpv.ch procure les renseignements complémentaires à qui les souhaite.

Robinson Müller, s'exprime en tant que président de la SVSMB (Association saint-galloise d'éducation physique des écoles moyennes et professionnelles). La SVSMB est le produit de la fusion, ayant réuni dans une même entité en 2003, des enseignants d'EPS des écoles professionnelles et d'autres maîtres d'EPS. Robinson transmet les salutations de son association. Il explique les circonstances dans lesquelles l'association saint-galloise des maîtres d'éducation physique s'est trouvée sans direction à la suite de la démission de son comité. Il indique que tous ses membres ont alors été admis dans la SVSMB et précise que la constitution d'une association cantonale comprenant tous les enseignants d'EPS est en vue. Des applaudissements saluent l'annonce selon laquelle l'apéritif a été offert par la SVSMB à l'occasion de la présente assemblée.

Thomas Egloff, responsable du sponsoring au sein du comité central, remercie les sponsors de l'ASEP de l'appui qu'ils ont apporté à celle-ci durant l'année écoulée. Il souligne en particulier le geste de «Switcher» qui fait don d'un petit sac et de «bio familia» dont quelques produits sont remis à chaque délégué présent et que chacun emportera chez lui. La firme «Rivella», sponsor principal, a également mis des boissons à disposition pour l'apéritif et en guise de ravitaillement intermédiaire.

Les éditions «Ingold-Verlag», pour leur part, offrent le jeu éducatif «Staatskunde Schweiz», moyen pédagogique figurant dans leur catalogue. Ces présents sont très appréciés et le geste est salué par de cordiaux et vifs applaudissements.

Ruedi Schmid, président central de l'ASEP, se réjouit de conduire cette première AD au titre de nouveau président. Il salue les délégués présents, les membres d'honneur et les invités; notamment Beat Zemp, président du ECH et Christoph Conz, secrétaire de la Commission fédérale de sport (CFS) et représentant de l'OFSP. Pour des raisons de santé, le doyen des membres d'honneur, Heini Herter, n'a pu prendre part à cette rencontre, tout comme une dizaine de membres d'honneur, pour diverses raisons (voir liste ci-dessus).

Ruedi Schmid mentionne quelques points qui ont été mis en évidence durant la conférence de formation tenue le 30 avril à Lucerne. Différents intervenants ont évoqué la question de savoir si l'EPS devait consister en un enseignement exclusif du sport ou si elle devait rester avant tout un enseignement, au sens scolaire. Pour notre association, il appartient aux maîtres d'éducation physique de ne pas simplement se contenter d'argumenter, mais aussi de convaincre en présentant les valeurs grâce auxquelles l'éducation physique contribue au développement général et dans quelle mesure elle concourt à la santé des enfants. Les personnes, en tant que telles, jouent aussi un rôle important.

Dans son message de salutations, **Beat Zemp**, président du ECH, relève à quel point son association faitière peut s'appuyer sur les compétences reconnues et solides de l'ASEP en matière d'éducation physique. Il cite l'exemple de l'examen du nouveau plan d'études 21 (programme commun destiné à l'ensemble des cantons de Suisse alémanique). Il invite les personnes présentes à participer, le 13 juin et dans le cadre des assises du ECH, à la plateforme de discussion organisée autour du titre quelque peu provocateur «Jusqu'à quel point la politique subit-elle l'école ?». Pour l'heure, et dans les remous dus à «HarmoS», l'école semble malheureusement vouée à faire la une des manchettes.

L'assemblée de Rorschach compte 68 personnes. Suite à la modification des statuts intervenues l'an dernier à propos du calcul des suffrages possibles, les délégués disposent de 75 voix. En effet, selon le mode de calcul introduit en 2008, un délégué cantonal peut cumuler plusieurs voix à lui seul. La majorité est donc de 38 voix.

2. **Choix des scrutatrices et scrutateurs**

Markus Fuchs et Jürg Hellmüller sont proposés et désignés par applaudissements comme scrutateurs.

3. **Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 26 avril 2008**

Le procès verbal de la dernière Assemblée des Délégués a été adressé à tous les présidents cantonaux et à tous les membres d'honneur. Il figure en outre dans la brochure du rapport annuel 2008. Serge Weber, VD, demande qu'y soit précisé et modifiée l'intervention qu'il a faite, sous point 9, en ces termes: «Serge Weber, VD, s'interroge sur l'opportunité de cette proposition, et s'inquiète de ne voir à l'AD de l'ASEP qu'un seul représentant par association cantonale».

A part cette précision, le procès-verbal est accepté sans réserve ni avis contraire. Sa rédactrice, Annerös Russi, est vivement remerciée.

4. **Rapport annuel**

4.1 **Comité central**

Le rapport annuel intégral figure dans la brochure jaune or. Ce document a été adressé avec l'invitation adéquate, à toutes les personnes présentes.

4.2 **Formation continue**

De même, le compte-rendu relatif à la formation continue a été présenté et diffusé sous forme écrite, comme l'exigent les statuts.

Mis aux voix, ces deux rapports sont admis à l'unanimité.

5. **Comptes 2008**

Responsable des finances, **Heinz Trachsel** commente brièvement quelques points relatifs aux comptes 2008 qui figurent au milieu de la brochure précitée. C'est avant tout la configuration des chapitres qui a subi des changements. Des dix qui existaient dans l'ancienne présentation, six ont été conservés par regroupement. Les recettes se montent à Fr. 185'422.10, grâce surtout aux apports accrus du sponsoring et à l'introduction de la procédure «d'adhésion rapide» nouvellement introduite. Celle-ci a permis un léger accroissement du nombre de membres (4026 membres ASEP à fin 2008).

Les dépenses, ascendant à Fr. 184'451.60, sont de peu inférieures à celles prévues au budget. Les coûts effectifs de la commémoration du 150ème anniversaire dépassent légèrement ceux attendus. Le transfert du bureau de Lucerne à Glaris ainsi que des dédommagements revus à la baisse permettent heureusement de compenser ce surcoût. Alors que les pertes étaient estimées à Fr. 5245,- dans le budget, c'est un solde positif de Fr. 970.50 qui résulte finalement des comptes 2008.

Aucune question quant à ces comptes n'est parvenue avant l'Assemblée des Délégués. Co-auteur présente du rapport des vérificateurs, Adeline Birrer, ZG, précise:

«Adeline Birrer, ZG, et Omar Kouchakji, BL, ont examiné les comptes 2008 et en ont constaté l'exactitude et la bonne tenue. Ils recommandent aux délégués d'accepter les comptes 2008 et d'en donner décharge au caissier Heinz Trachsel».

Les comptes, tels que présentés, sont admis sans avis contraire.

6. Cotisations

Voici six ans, la cotisations annuelle a été portée à Fr. 40.- ; le Comité central ne propose pas de modification. A l'unanimité et sans avis contraire, ce montant inchangé est donc admis lors du vote.

7. Budget 2009

Le budget 2009 est également paru et a été diffusé dans le rapport annuel. Les recettes se basent sur un effectif de 4200 membres. Il faut s'attendre à une légère baisse du sponsoring. Comme les charges régulières sont identiques, une perte de Fr.2450.- est prévue. Une rubrique nouvelle apparaît au chapitre de l'administration: la contribution pour avis juridique de Maître Werner Marti, avocat, a été portée au budget. L'homme de loi peut être consulté sur des questions litigieuses, notamment en cas de revendication de caractère professionnel de membres de l'ASEP.

Sans discussion et à l'unanimité, le budget est admis sous la forme présentée et proposée.

8. Propositions

Le Comité central propose une révision des statuts de l'ASEP. Ces statuts ont été amendés ou corrigés l'an passé; il s'était alors agi de les adapter aux conditions actuelles. En début d'année, une version provisoire a été soumise pour examen et approbation, à toutes les associations cantonales. Quelques cantons en particulier ont réagi et présenté leur point de vue. Sensible à ces remarques, le comité central les a examinées. Celles qu'il a jugées pertinentes ont été prises en compte pour mettre au point la version aujourd'hui proposée. Les articles ont été passés en revue séparément. Les points sensibles ont été exposés à l'assemblée et quelques interventions ont alimenté une courte discussion. Plus spécialement, c'est la question des membres temporaires, nouvelle catégorie de membres, qui a suscité des remarques et requis des explications.

Ruedi Schmid a répondu à ces remarques et parvenant à dissiper les doutes: pour le CC de l'ASEP, il n'est pas question, de s'approprier des membres en les prenant aux associations cantonales. Il s'agit surtout de tendre rapidement la main à de nouveaux adhérents et de régler quelques cas particuliers ou des situations transitoires. Après une année d'appartenance à l'association, cette affiliation directe cesse et tous les temporaires sont annoncés à l'association cantonale dont ils relèvent; ils en deviennent membres et lui versent leur cotisation.

L'article 30, relatif à la «composition du groupe de conduite (GC/GL)» suscite une proposition et une brève discussion. Thomas Lüthi, ZH, demande s'il ne serait pas judicieux d'adjoindre au président, au vice-président et au responsable des finances le répondant du «réseau des cantons et des associations» en lieu et place du responsable des «prestations et de la formation continue». Ruedi rétorque que, au cours des séances, il est bien davantage question de formation continue que dudit réseau. Il est, en revanche, selon les besoins et pour des sujets relevant directement de ce réseau, toujours possible d'inviter son responsable, voire d'autres membres du CC ou des personnes compétentes pour traiter de problèmes spécifiques.

Avant la pause, André Schnyder, représentant de l'Association suisse de course d'orientation, présente succinctement le système de chronométrage «sportident». Il invite les personnes présentes à s'informer plus amplement vers lui; l'exposition qu'il a préparée sous forme d'un petit stand, montre combien ce procédé motive les jeunes pour la course d'orientation.

9. Actualités 2009

• Ruedi Schmid, manifestations

Le calendrier des diverses manifestations est régulièrement tenu à jour sur le site www.svss.ch

2009

3 juin Journée suisse de sport scolaire à Schaffhouse
5 septembre Journée suisse de jeux des enseignants à Olten
28 octobre Conférence annuelle de l'ASEP à Zürich

2010

8 mai **Assemblée des Délégués à Soleure**
9 juin Journée suisse de sport scolaire dans le canton de Glaris

Depuis longtemps, l'ASEP a identifié le besoin d'améliorer et de simplifier la communication avec les membres de l'association. Une étape est aujourd'hui franchie dans ce domaine. **Dany Elsener** présente le nouveau dispositif de gestion administrative au moyen duquel ce progrès a pu être obtenu. La communication passera désormais par internet. Le système informatique WBS opère déjà sur le net. Suite à un premier appel paru dans le Newsletter 1/09, 190 personnes ont été enregistrées. Jusqu'à fin mars, tous les membres disposant d'une adresse courriel ont pu communiquer celle-ci, de sorte que près de 1000 membres sont actuellement enregistrés dans notre banque de données. Il reste certes beaucoup à faire pour réunir les 4000 adresses propres à notre association. Pourtant, seul, un nombre élevé de destinataires garantira l'efficacité de ce nouvel outil de communication et, partant, fournira l'aide et les prestations attendues, tant aux associations cantonales, à leurs membres qu'à d'autres institutions partenaires.

Andres Hunziker déclare que la formation continue dispensée jusqu'ici connaîtra des modifications importantes et changera de forme. Sous la désignation de «prestations et formation continue», un nouveau domaine a été créé et défini réunissant des services divers et des modes de formation (DL/WB, à savoir «Dienstleistung und Weiterbildung»). Pour la première fois en 2008, la limite du nombre de participants à des cours de l'ASEP est descendue au dessous de 1000. Cette régression correspond d'une part aux tendances révélées par une enquête internet et, d'autre part, à un accroissement notoire de l'offre générale de formations continue de tous types (par ex. Hautes écoles pédagogiques). En compagnie de l'OFSPPO, divers chemins nouveaux ont été explorés, qui permettront d'exploiter au mieux les compétences acquises et d'en faire profiter un maximum de personnes.

Un des «chantiers» attribués à l'ASEP par l'OFSPPO consiste à développer, sous forme de projet, pour tous les âges de la scolarité obligatoire, un concept de joutes sportives. Celles-ci, telles que pratiquées jusqu'à maintenant, se limitent aux élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} années scolaire. Une offre analogue devrait être consentie pour les écoles primaires. De même, et selon une conception à préciser encore, des joutes nationales pourraient être mises sur pied pour les écoles secondaires supérieures et les écoles professionnelles. Un concept global doit ainsi être travaillé.

Au 1er avril 09, **Sandra Hayoz** a endossé la conduite de ce projet qu'elle élabore actuellement, à la fois pour l'OFSPPO et pour l'ASEP.

Le principal problème réside dans le financement d'un tel projet. En outre, la mise au point d'un concept commun à 26 cantons très divers n'est pas simple.

Un second projet a été confié à l'ASEP par l'OFSPPO. Il s'intitule «Education physique de qualité». **Barbara Pfenninger**, est chargée de le conduire. Elle le présente brièvement. L'intention des initiateurs consiste à mettre en évidence ce que les

enseignantes et enseignants d'éducation physique entendent par l'intitulé «qualité de l'EPS». A partir de là, les conditions requises seront plus faciles à déterminer.

Présentement, Barbara s'emploie à dresser un catalogue de critères (sur la base de qims.ch). Elle adresse également un «questionnaire en ligne» à diverses personnes sur ce sujet. Chaque mois, le point sur l'information figurera sur le site www.svss.ch

10. Elections

Adeline Birrer, ZG, et Omar Kouchakji, BL, restent disponibles au titre de vérificateurs des comptes pour une nouvelle année. Ils sont élus à l'unanimité.

11. Hommages

Ruedi Schmid adresse sa gratitude aux organisateurs des manifestations de l'an dernier. Il s'agit de Joachim Laumann pour l'Assemblée des Délégués du jubilé à Lucerne, de Francesco Canuti, TI, représentant Ivo Robbiani et Bixio Caprara, organisateurs des JSSS de Tenero, de Mirka Jakober, GL, et de Res Gygli, responsables de la Journée suisse des enseignants. Tous reçoivent un modeste cadeau en reconnaissance de leur engagement.

Esther Bühler quitte ses fonctions à l'ASEP. Elle a brillamment assumé la gestion et l'animation du «réseau des cantons» dès le 1^{er} septembre 2003. Durant cette période, elle a notamment mis sur pied et conduit les conférences régionales de janvier et géré chaque automne l'appréciée conférence des présidents. Ces rencontres se sont avérées être d'excellentes occasions d'échanges entre les associations cantonales et l'ASEP. Ruedi remercie Esther d'avoir ainsi fourni une prestation de valeur. Il lui remet, outre un splendide bouquet de fleurs, un vase fabriqué dans l'atelier protégé du travail sur métaux de l'institution hôtesse, la HPV de Rorschach. En retour, Esther témoigne de l'intérêt et du caractère motivant que cette période a représenté pour elle. Elle adresse un merci tout particulier aux présidents pour leur collaboration durant toutes ces années. Elle souhaite à son successeur, Jürg Körner, la même satisfaction et adresse ses vœux à chacun pour les temps à venir.

Christoph Schubarth est élevé au rang de membre d'honneur de l'ASEP pour avoir tenu la caisse et la comptabilité de notre association de 1979 à 2003 et, simultanément, la caisse du comité central. Andres esquisse à grands traits le parcours atypique et étonnant de Christoph au sein et au service de l'ASEP. Il relève également le grand dévouement de Christoph dans le domaine social. Ses compétences professionnelles en toile de fond (enseignant de branches commerciales, comptable, président et autorité de contrôle de conseil d'administration) ont souvent été une aide précieuse pour le comité central dans le règlement de cas problématiques. Des applaudissements nourris et cordiaux saluent l'entrée de Christoph Schubarth dans le cénacle des membres d'honneur. L'élu remercie l'assemblée et, plus spécialement, les deux personnes avec lesquelles il a le plus collaboré, Urs Illi et Andres Hunziker.

12. Divers

En conclusion, Ruedi Schmid exprime sa reconnaissance aux trois secrétaires, Verena Grünig et Marcela Schmuziger, qui oeuvrent au Centre d'Olten ainsi que Annerös Russi, qui gère et dirige le bureau du président de l'ASEP. En témoignage de leur dévouement et de leur efficacité durant l'année écoulée, il leur remet à chacune un bouquet de fleurs.

Un chaleureux merci est également adressé à Jürg Kappeler et à ses collaborateurs de la HPV qui ont apporté un travail et soin particuliers, le jour durant, à leur tâches d'accueil. Tous ont contribué, de la sorte, à la convivialité et la réussite de notre Assemblée des Délégués.

Fin de l'Assemblée des Délégués: 17h15

Pour le procès-verbal : Annerös Russi Traduction et adaptation françaises: Marcel Favre

2. RAPPORTS ANNUELS

2.1 PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL

Ruedi Schmid

Dans une association comme l'ASEP, la présidence présente des aspects multiples. Passant de chef de personnel à conseiller de communication, accessoirement de rédacteur, traitant d'analyses financières approfondies et de questions d'éducation physique scolaire sans oublier l'évaluation de réalisations graphiques, on retire l'impression diffuse que tous les secteurs d'une société civilisée ne cessent quasiment d'interagir chaque heure qui passe.

Mais, par ailleurs aussi, ce changement de sollicitations et d'occupations s'avère fascinant. Des éléments sont mis en relation, de sorte que l'on commence par mieux percevoir et comprendre, en un coup d'œil, certains mécanismes qui, en grande partie, caractérisent et régissent notre société.

Politique

De loin, la politique a naturellement une forte influence. La signification et la portée de celle-ci est particulièrement sensible dans la conduite de l'association. Beaucoup de décisions associatives internes relèvent de conditions imposées par la politique, et il n'est pas toujours facile de composer avec ces conditions. Parfois même, aucun arrangement n'est possible. Ce sont précisément les moments dans lesquels l'association doit elle-même, et à son tour, mener une politique active.

Ainsi et depuis longtemps, sur la question de la dotation horaire hebdomadaire d'éducation physique, l'ASEP a-t-elle assumé une fonction de conseillère. Elle a tenu une argumentation et souvent pris position à ce propos; elle a avant tout pu soutenir l'opinion des enseignants directement concernés. Elle a été consultée à titre d'expert. Elle est ainsi parvenue, tant au sein de la CFS qu'en celui de l'OFSPPO, à faire connaître sa position.

Le chapitre ultime et actuel de cette longue histoire tourne autour de la législation relative au sport. Le thème du nombre de leçons d'éducation physique et celui du niveau politique auquel attribuer cette compétence ont régulièrement alimenté les rapports annuels. Pourtant, pour la première fois et à ce propos, notre association a dû passer à l'offensive dans les cercles politiques.

Ainsi, nous combattons franchement la résolution commune de la CFS et de l'OFSPPO visant à déléguer cette compétence aux cantons. Pour la première fois de son histoire, l'ASEP a fait entendre directement sa position à la Commission fédérale de la science, de l'éducation et de la culture des Chambres fédérales (CSEC). Cela témoigne de notre volonté d'agir directement et résolument là où les décisions se prennent et là où nous pouvons effectivement communiquer.

Association

Les mesures introduites l'an dernier visant à accroître notre efficacité en dépit de la réduction des ressources financières se sont poursuivies en 2009. Certaines modifications sont intervenues dans ce sens, dispositions dont les effets se feront sentir dès l'été 2010. Une séparation plus stricte entre l'association proprement dite et la formation continue sera progressivement établie. Cela induit une harmonisation de la gestion des comptabilités jusqu'ici séparées et la mise en place d'un poste de secrétariat unique remplaçant les trois secrétariats partiels actuels.

Cet amaigrissement ne saurait se concevoir sans viser finalement une forte consolidation de notre site internet. Le vœu est d'en faire une plateforme hébergeant toutes les données et permettant, au profit des cantons aussi, l'administration inhérente à nos membres, aux cotisations et à la gestion du secteur des cours.

La condition nécessaire à cette réalisation tient à la constitution d'une base de données. L'appel lancé à plusieurs reprises pour l'enregistrement idoine de ces données a rencontré un certain succès. Fin 2009, 1800 saisies avaient été effectuées.

Les rapports touchant aux divers secteurs de notre association fournissent d'autres indications sur la conduite divers domaines d'activités.

Comme cela a déjà été évoqué, notre association est donc engagée à la fois sur les voies indispensables des idées et de la politique. J'exprime ainsi ma gratitude à toutes les politiciennes et les politiciens, mais aussi aux personnes des diverses administrations et services concernés qui s'engagent pour notre cause, celle du sport et de l'activité physique et n'hésitent pas à soutenir notre action.

Il en va ainsi des institutions et personnes suivantes:

- l'Office fédéral du sport (OFSP), dirigé par Matthias Remund
- la Commission fédérale de sport (CFS) présidée par Hans Höhener
- Swiss Olympic, son président Jürg Schild et son CEO Marc-André Giger
- le secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique
- l' ECH présidé par Beat Zemp
- l'équipe de la revue «mobile»
- les éditions Ernst Ingold
- les sponsors de l'ASEP
- les instituts de formation des Hautes Ecoles
- la direction de l'Ecole cantonale de Glaris sous la conduite du recteur Peter Aebli pour son hospitalité.

J'adresse également un merci particulier à mes collaboratrices et collaborateurs de notre secrétariat, du comité central et du groupe de conduite. Leur travail adéquat et efficace dans l'accomplissement des tâches et routines quotidiennes assure la marche en avant de l'association et permettent ainsi d'atteindre les objectifs poursuivis.

2.2 RÉSEAU DES CANTONS (SUISSE ALÉMANIQUE)

Jürg Körner

Depuis mai 2009, je suis responsable du domaine «réseau des cantons et associations». Durant les mois écoulés, j'ai fait la connaissance de nombreux maîtres d'éducation physique et de sport ou de personnes œuvrant au profit de notre branche et directement concernées par l'école. Cela fut à la fois passionnant et exigeant. Je constate que ces entrevues ont, à de rares exceptions près, toutes été de bonne tenue et qu'elles se sont déroulées dans un esprit positif et constructif. Cela surprend d'autant plus que dans de nombreux cantons suisses, les enseignants d'EPS sont toujours plus difficiles à motiver lorsqu'il s'agit de s'engager dans des actions associatives ou syndicales, ou dans d'autres tâches du même genre. De nombreux cantons nous ont signalé une stagnation regrettable du nombre de leurs membres. Cela peut certainement être interprété comme la marque

d'un manque d'intérêt de nos jeunes collègues pour les questions de politique corporative ou pour celles touchant à notre cause, c'est-à-dire au champ professionnel. Je me suis efforcé de traiter ce «réseau des cantons» comme Esther Bühler l'avait fait avant moi. Conformément aux nouveaux statuts, il m'appartenait de collaborer avec les associations affiliées, l'APEP (VSMS), l'ASEP (SVSB) et l'ASMDM (VDSD) puisque chacune d'elles n'a plus, comme par le passé, de membre permanent au sein du CC. Malheureusement, je n'ai pu me consacrer à ce cadre particulier autant et comme je l'aurais voulu.

La conférence annuelle d'une journée s'est tenue cette année à la Haute école pédagogique de Zürich. A ce propos, je tiens à remercier chaleureusement Hansruedi Pauli et Annerös Russi qui m'ont beaucoup et vigoureusement aidé à cette occasion. En matinée, Nicole Weber a présenté son travail traitant le thème «la formation des maîtres de sport aujourd'hui». Le président de l'ASEP, Ruedi Schmid nous a décrit l'état des travaux en cours au comité central et a évoqué la conduite de l'association. Pour sa part, Dany Elsener a fait le tour des nouveautés apportées au site internet de l'ASEP et à sa page d'accueil.

Après la pause de midi, André Hug, président de l'AVSS (Association argovienne d'éducation physique scolaire) a démontré les atouts d'un logiciel destiné à la planification et à l'administration de l'éducation physique, moyen développé en collaboration avec une firme privée. Puis, les questions plus spécifiques se posant aux présidents et celles relevant des responsables de la formation continue ont été traitées en groupes séparés.

Annerös Russi a préparé et conduit avec moi les trois conférences régionales traditionnelles (Suisse du Nord-Ouest, Suisse Orientale, Suisse Centrale). Nous nous sommes ainsi rendus à Zofingue, à Zürich et à Lucerne et nous y avons été très bien accueillis. Nous relevons le vif intérêt manifesté par les délégués cantonaux durant ces fins de journée. En ouverture de ces conférences, nous avons communiqué à toutes les personnes présentes (présidents, responsables de formation continue et caissiers), de la façon la plus générale possible, les actualités ainsi que les champs d'activités touchant à l'ASEP. Nous nous sommes répartis les présentations selon les diverses fonctions et des divers publics. Dany Elsener a présenté le nouveau système établi à l'internet et basé sur une banque des données et des adresses. A l'avenir, chaque association aura la possibilité d'intégrer une bonne part de l'administration de ses propres listes de membres grâce à cet outil plus centralisé. De nouvelles synergies vont ainsi pouvoir opérer entre l'ASEP et ses associations cantonales. Fait réjouissant, un seul changement affecte la présidence en Suisse alémanique. Après quatre ans d'activité, Robinson Müller cède sa place de président à Alessandro Bonaria à la tête de l'association saint-galloise (SVSBM). Je remercie cordialement tous les membres des comités et les présidents cantonaux et, au nom de l'ASEP, j'exprime ma reconnaissance à Robinson Müller pour son engagement au service de la cause.

2.3 GROUPE ROMAND ET TESSINOIS (GRT)

Patrick Badoux

En pleine phase de préparation pour la Patrouille des Glaciers, je trouve facile de broser quelques parallèles entre cette compétition par équipe de trois et le travail réalisé par le comité central, le GRT et les associations cantonales durant cette année 2009.

Le premier challenge est de trouver des partenaires de patrouille motivés à l'idée de donner le meilleur pour atteindre un objectif commun. En ce qui concerne nos trois organisations, toutes œuvrent avec la même conviction pour la pérennité d'une éducation physique scolaire de qualité. Tous les dossiers traités durant cette année 2009 en attestent. Sur le plan cantonal, les associations cantonales ont consenti à de gros efforts

pour la diffusion et la mise en application de qeps.ch (NE – VS – FR – TE – GE). De même, la formation continue de l'ASEP en Romandie offre une palette de cours divers et variés qui correspond aux attentes de nos collègues. Grâce à l'implication directe des cantons du GRT dans la mise en place de cette offre, la plupart des cours ont connu un taux de fréquentation honorable.

Dans une patrouille, il est impératif que les trois «tranches» qui la composent, trouvent un équilibre, afin que chacun puisse s'exprimer, donner le meilleur de lui-même et surtout être écouté et entendu des deux autres. Il en va de même dans cette relation tripartite que représente le GRT – l'ASEP – les Associations cantonales. La prise de conscience par chacune du travail effectué à son niveau par les deux autres est une clé de l'efficacité et de la crédibilité de notre discipline. Connaître et respecter le niveau d'engagement de chacun reste un gage de succès. C'est pourquoi, j'attache de l'importance à ce que le Comité central de l'ASEP puisse être représenté (dans la mesure de nos disponibilités respectives) aux différentes assises annuelles des associations cantonales. La présentation du travail effectué à nos membres et le contact direct est à mes yeux primordial.

Que l'on se trouve en tête de cordée, en queue ou au centre, le rôle de chacun est important pour assurer une progression des plus homogène et des plus efficace. Sur tous les dossiers auxquels chacun des trois partenaires a du faire face, personne ne s'est senti seul. Lorsqu'il s'est agi par exemple de trouver des appuis en faveur de la demande d'équivalence de l'ancienne formation du Diplôme fédéral 1 de Lausanne, le GRT et les associations cantonales qui le composent ont pu trouver auprès du comité central de l'ASEP un partenaire à l'écoute et efficace. Nous avons tous l'espoir que cette formation soit enfin reconnue à son juste titre, de manière qu'aucun enseignant en EPS romand ne se trouve pénalisé aussi bien sur le plan financier que sur le plan professionnel. J'aimerais souligner ici la qualité du soutien témoigné par le président de l'ASEP en faveur de cette démarche.

Face aux plus grosses défaillances, dans le plus noir de la nuit ou perdu dans la tempête la plus forte, la confiance, la loyauté et le respect de chacun doivent être des valeurs refuge sur lesquelles chaque camarade de patrouille sait pouvoir compter. Alors que cette année 2009 fut certainement décisive (même si la décision finale sera prise en 2010) pour le projet de nouvelle loi fédérale pour l'encouragement du sport en Suisse, il fut rassurant de constater comment chacun de ces trois partenaires a su donner le meilleur de lui-même pour tenter d'influencer le plus grand nombre de politiciens directement ou indirectement impliqués dans la décision finale. Là aussi, chacun avec ses propres mots, ses propres armes, mais avec un seul but, celui de réussir. Pussions-nous avoir été entendus!

Il n'est pas facile de changer de partenaire de cordée. Surtout lorsque ceux-ci se sont montrés loyaux, engagés, motivés et déterminés dans toutes leurs actions. J'aimerais ici adresser mes plus vifs remerciements à Serge Weber (VD) et à Véronique Keim (VS) pour toute leur contribution en faveur de l'ASEP, du GRT et de leur association cantonale respective. Faire partie de leur cordée fut toujours un plaisir, mais également d'une grande richesse humaine. A vous deux MERCI et bienvenue à vos successeurs (Pascal Mornod, VD, Cédric Fauchère, VS) lesquels, j'en suis persuadé, sauront marcher dans vos traces, puis faire les leurs.

Au chapitre des remerciements, j'aimerais souligner la qualité et l'efficacité du travail de Matthias Stephan qui assure avec brio depuis deux années les traductions de nombreux documents et des assises annuelles de l'ASEP. Grâce à lui, les barrières linguistiques ne seront bientôt plus que fausses idées.

Ainsi préparés, entourés et motivés, les courses les plus difficiles et les tempêtes les plus violentes seront toujours traversées avec plus de facilité et de sérénité. Puisse 2010 nous réserver un peu de clémence et de belles surprises.

2.4 ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE AUX ÉCOLES SECONDAIRES SUPÉRIEURES (APEP)

Ruedi Schmid

Outre le thème quasi permanent de la politique sportive, c'est toujours notre association elle-même qui nous contraint à des réflexions.

Comme annoncé l'an dernier, la consultation sur le projet de loi fédérale est passée et la proposition au Conseil fédéral a été formulée. Elle ne va malheureusement pas du tout dans le sens que nous attendions, puisque la compétence de décider du nombre d'heures d'éducation physique devient une prérogative cantonale. Ceci est contraire à la formulation convenue qui promettait de fixer cette dotation «après avoir pris l'avis des cantons».

Compte tenu du peu de poids accordé à certains critères dans divers cantons, ce changement s'avère explosif. Malheureusement, au plan cantonal, la preuve n'a pas été faite que les décisions reposent sur des arguments rationnels et des idées claires, de sorte que le pire est à craindre. Déjà, au temps de l'obligation fédérale, des cantons ont méprisé celle-ci et réduit illégalement la dotation horaire demandée. Qui croit maintenant à une révision sans contrainte est plus qu'un optimiste. S'il est un devoir urgent des associations, c'est celui d'intervenir à ce propos aussi intensivement et aussi longtemps que possible.

Un autre chantier aussi brûlant est celui de notre association. L'intérêt de l'activité corporative et pour celui du comité déclinent malheureusement, ce qui signifie qu'il est toujours plus difficile de trouver des membres et de les mobiliser pour la cause.

Dieu merci, cela ne vaut pas pour les affaires courantes, soit la formation continue ou le CHESS. Une lueur d'espoir vient encore du nombre de participants aux cours de formation continue et aux rencontres sportives qui trouvent encore animateurs et organisateurs.

Le comité interprète ceci - en dépit de l'évolution du nombre de membres - comme preuve de la préservation de certaines valeurs. Il se trouve ainsi confirmé dans la conviction que la voie suivie est la bonne. En tous les cas, le remplacement de membres du comité pourrait s'avérer problématique s'il ne devait pas se trouver de volontaires. De même une participation trop réduite à l'assemblée générale pourrait conduire à une situation insatisfaisante.

Manifestations

Championnat suisse des écoles secondaires (CHESS)

Malgré quelques soucis au départ, nous avons trouvé tous les organisateurs requis pour les divers CHESS. Comme jusqu'ici, ceux-ci ont été assurés par diverses écoles.

Malheureusement, l'ASF (Association suisse de football) a refusé d'inclure le CHESS dans son offre. Ainsi, pour le moment, il n'existe aucune compétition faïtière de football destinées à des étudiantes, étudiants ou apprentis de cette classe d'âge.

Mis à part cela, nous nous réjouissons de parvenir chaque année à offrir des compétitions pour l'ensemble des autres grands jeux d'équipe. Cela exige de la disponibilité et le sens de l'initiative. Voici, dans l'ordre chronologique, le tableau des rencontres 2009, avec la mention des dates, des lieux et des organisateurs responsables.

Unihockey dames	25mars	Ecole cantonale moyenne de Schiers/GR (EMS)	Urs Wohlgemuth
Unihockey messieurs	26mars		
Basketball messieurs	4 mai	Gymnase français de Bienne	Thierry Stegmuller
Volleyball dames	14 mai	Ecole cant. de Frauenfeld	Tino Flühmann
Volleyball messieurs	15 mai	Ecole cant. de Frauenfeld	Tino Flühmann
Basketball dames	5 nov	Gymnase de Neufeld, Bern	Marianne Hügli

La demande déjà adressée l'an dernier se fait encore plus pressante. Après 10 ans d'activité, des organisateurs particulièrement dévoués quitteront définitivement cette fonction. Ainsi, par exemple, Urs Wohlgemuth de Schiers et Thierry Stegmuller de Bienne devront-ils être remplacés. Une solution pourrait déjà avoir été trouvée pour le unihockey, mais des postes vacants se profilent aussi dans d'autres disciplines. Une fois encore, je demande à tous les membres et collègues intéressés de s'annoncer pour se mettre à disposition. Je suis d'ores et déjà reconnaissant aux organisateurs actuels. Nos jeunes bénéficient largement de leur engagement fidèle et généreux.

Formation continue

En 2009, les thèmes suivants avaient été choisis:

Psychologie du sport	Greg Schuwey	Bâle
Biomécanique et blessures sportives	Xaver Kälin	Muttenz

En dépit de circonstances qui rendent nos membres toujours moins enclins à s'inscrire, la formation continue de la VSM s'est déroulée à satisfaction. Selon le thème, certains cours très brefs peuvent mis sur pied et complètement occupés, ainsi le cours de Muttenz. Le choix consistant à focaliser sur des sujets «option complémentaire sport» («Ergänzungsfach Sport») a fait ses preuves et doit dès lors être reconduit.

Collaboration avec d'autres institutions

SSPES- VSG (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire)

Je remercie le président et le CC de la SSPES qui contribuent largement à la politique fédérale de formation œuvrent pour la défense des écoles secondaires supérieures de notre pays. Le secrétariat et l'administration de notre association faîtière sont associés à cette gratitude.

ASEP

La collaboration est garantie. Compte tenu de notre appartenance à l'ASEP, une modification a été apportée, qui concerne notre bulletin d'informations «Aktuell». La nouvelle conception de la Newsletter «move it» laisse en effet une place aux associations affiliées pour y publier leurs informations et rapports. Soucieux de rechercher des synergies, nous publions donc dorénavant les indications qui nous concernent dans ce périodique de l'ASEP. L'édition d'«Aktuell» est ainsi devenue superflue. En tant que membres de l'ASEP, vous recevez le Newsletter de l'ASEP.

Pour conclure, je remercie mes collègues du comité Margret Lindenmann, Bruno Misteli et Guido Müller. Leur collaboration de qualité rend possible, au sein du comité, l'accomplissement des obligations et tâches indispensables pour maintenir l'association à un niveau convenable

2.5 ASSOCIATION SUISSE POUR LE SPORT DANS LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES (ASSEP)

Clau Derungs

A l'occasion de l'assemblée générale de Coire, le 21 novembre 2008, j'ai endossé la présidence. J'étais d'emblée convaincu que cette responsabilité ne pouvait pas être assumée sans disposer d'un excellent comité. Ainsi, je tiens à remercier mes collègues qui ont fourni une collaboration constructive.

Projet ASSEP

Initié par l'ASSEP (SVSB), ce projet a trouvé son terme en automne 2009, soit après deux ans de travail. Son intitulé en énonce clairement les buts: «consolidation de l'éducation physique dans les écoles professionnelles par l'étude des réponses aux questionnaires de l'OFFT et mise en évidence de solutions possibles».

Le 4 décembre 2008, notre comité a reçu le rapport de Monsieur Hügli, responsable de l'encouragement et du développement de projets. Le comité n'a pas pu accepter sans autre les conclusions du rapport final. Suite aux propos de M. Hügli, la motivation a fortement baissé, au point que personne n'a songé à poursuivre le travail entrepris. Dès lors, l'ASSEP a renoncé à relancer tout projet dans ce domaine.

Loi sur l'encouragement du sport et de l'activité physique

La consultation sur la révision totale de la loi s'est terminée le 30 septembre. Elle a réuni 170 prises de position. Notre association faîtière, l'ASEP a formulé ses remarques dans le sens également souhaité par l'ASSEP. Tous les destinataires de ces textes légaux ont salué cette révision, les associations sportives la soutenant avec insistance. Conforté dans ses options générales, le Conseil Fédéral les a maintenus et a chargé les instances responsables (VBS) de rédiger un projet à l'intention des Chambres.

Les points suivants incident sur l'EPS dans l'enseignement professionnel:

- L'obligation de dispenser le sport dans les écoles professionnelles est très clairement formulée.
- Les prescriptions qualitatives et quantitatives se rapportant à l'école et à la formation des maîtres de sport devraient être explicitement précisées, par exemple dans la Constitution.

Challenge Rivella - championnat suisse des écoles professionnelles

En début d'année, le comité s'est penché sur une nouvelle manière d'envisager le championnat suisse des écoles professionnelles. Nous avons procédé à une ample analyse de la situation présente: forces, faiblesses, chances et dangers. Nous avons ainsi examiné de nouvelles idées. Nous estimons momentanément que la formule actuelle fonctionne plutôt bien et ne doit pas être simplement jetée par-dessus bord. A l'avenir, l'organisateur devrait jouir d'une assez grande liberté. La collaboration doit assurément être poursuivie avec Rivella sur cet objet et le sponsoring réactivé avec plus d'éclat.

Dans le domaine des sports d'hiver, les écoles professionnelles qui le désiraient ont eu accès au GiantX -Tour de Suisse alémanique.

Projet éducation physique et sport de l'ASSEP

Notre association a lancé deux projets.

Il s'agit d'une part d' «Une éducation physique et sportive de qualité».

Via toutes les associations cantonales, un questionnaire a été distribué à des enseignants de tous niveaux et tous types d'écoles. Il touchait essentiellement une liste de critères jugés spécifiques de la qualité. 1065 personnes y ont répondu. Un résumé des résultats figure sur depuis la mi-novembre sur la home page de l'ASEP.

D'autre part, et depuis l'automne 09 également, votre comité prépare un concept visant à la mise sur pied d'une journée de sport scolaire destinée à tous les élèves, allant des degrés primaires aux établissements professionnels. La réflexion tourne autour de la formule «diversité et découverte plutôt que recherche de la performance». Nous attendons avec intérêt de connaître la manière dont l'équipe de projet aura assumé son mandat.

Journée de formation professionnelle, Lucerne, le 14 mai 2009

La formule des anciennes journées de formation des cadres a été modifiée dans le sens d'une approche plus ouverte. Toutes les personnes appartenant aux écoles professionnelles intéressées par le sport et son enseignement ont pu y prendre part (employés, responsables de formation aux divers métiers, maîtres de sport, membres de directions d'établissements...).

La journée a été placée sous le signe des changements touchant à l'éducation physique dans notre secteur. Au train des révisions de diverses lois sont attachés les wagons de plusieurs projets en cours. L'OFSPPO, l'OFFT et la Haute école pédagogique de Macolin nous ont informés de l'état des démarches en route. Tous ont invité les participants à faire connaître leurs réactions et leurs avis, à échanger à propos de cette évolution et à témoigner de leur expérience.

Quelques thèmes centraux se dégagent: révision de la loi, projets actuels, amélioration de la qualité dans le sport destinés aux apprenties et aux apprentis, exemples concrets empruntés à la pratique, formation des enseignants de sport.

La journée de formation Sport 2010 se tiendra à Fribourg les 6 et 7 mai prochains. La programmation prévoit deux parties, une première consacrée à l'école publique et une seconde touchant plus directement à l'enseignement professionnel.

Rencontres ASSEP- OFSPO

Présumé de base: l'ASSEP et l'OFSPPO partagent un objectif général commun; tous deux souhaitent développer le sport dans le cadre de la formation professionnelle et aller de l'avant! Chacun est toutefois conscient du fait qu'il agit à deux niveaux différents d'un côté l'ASSEP en tant que syndicat, de l'autre l'OFSPPO en tant qu'office fédéral. Mais, bien que rares, les conflits d'intérêt ne sont pas toujours évitables.

Le 3 septembre 2009, nous avons rencontré Mischa Stillhart pour évoquer nos manières propres de penser et fixer des buts communs. Nous avons donc parlé d'une meilleure collaboration, de la révision de la loi, de l'ordonnance et du nouveau programme cadre.

Le nouveau programme cadre du sport

La révision de la loi et l'adaptation de l'ordonnance concernant l'EPS dans les écoles professionnelles entraîne une modification, voire une refonte du programme cadre existant. Les actuelles planifications propres aux diverses écoles se fondent sur le programme type émis par l'OFFT en 2001. Ce document est actuellement évalué et révisé. Un groupe de projet s'y est attelé à la faveur d'une rencontre d'échanges. Urs Boller représente notre comité dans ce groupe. Il se charge d'apporter nos vues et nos propositions lors de la réécriture du plan existant. La priorité générale est accordée à une adaptation de l'actuel programme cadre plutôt qu'à son remplacement.

www.svsb.ch

www.berufsschulsport.ch (aussi en français)



2.6. PROFESSEURS HEP D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (PEPS)

Lucia Ammann

Nous nous réjouissons de vous signaler que le comité du PEPS est maintenant au complet. Depuis 2009, Yves l'Eplattenier, de la HEP Bejune (Berne-Jura-Neuchâtel), y représente la Suisse Romande. Comme précédemment, les autres membres assument un mandat au sein de notre comité, ce sont:

- Sandra Cramer, PHBE (Haute Ecole Pédagogique Berne)
- Urs Müller, PHZH (Haute Ecole Pédagogique Zürich)
- Duri Meier, FHNW (Haute Ecole Spécialisée du Nord-Ouest Suisse, département pédagogique)
- Lucia Ammann, PHZ (Haute Ecole Pédagogique de Suisse Centrale, Fraction d'école Lucerne).

Les professeurs d'éducation physique et de sport des hautes pédagogiques (PEPS) sont organisés de manière assez souple et tenue par le biais d'une réunion annuelle et par un service courriel permet de communiquer des informations essentielles deux fois l'an et d'échanger en tout temps divers avis et indications.

C'est entièrement autour du jeu que s'est tenu, à la HEP de Saint-Gall, le séminaire 2009. Dans l'exposé principal, Rod Thorpe, créateur du concept «*Teaching Games for Understanding*» (TGfU) a présenté les bases de cette perspective nouvelle touchant au développement et à l'apprentissage des jeux. Ce thème était complété par divers stands s'y rapportant. Pour sa part, le professeur Bernard Hauser a évoqué «*La signification du jeu pour des élèves*».

Le séminaire PEPS constitue aussi l'occasion d'échanger régulièrement des points de vue relatifs à d'autres contenus d'enseignement touchant à l'éducation physique et au sport. Ainsi a-t-il par exemple été question du nouveau brevet 1 de formation de la Société suisse de sauvetage. Celui-ci se fonde actuellement sur une conception modulaire. Il est composé d'un brevet de base pour les sports aquatiques et d'un brevet professionnel (incluant le CPR). Le brevet 1 ne constitue pas une exigence obligatoire dans toutes les hautes écoles pédagogiques. Mais les demandes qui y sont liées prévoient que, dans les cantons qui en sont preneurs, toute personne en charge d'enseigner la natation dans son futur emploi, voire d'aller simplement baigner avec des enfants, doit être obligatoirement porteuse de ce brevet.

Les différences, pour ne pas dire la disparité des structures de formation des HEP, ont à nouveau été évoquées. En ce moment, la CFS (Commission fédérale de sport) s'emploie à rédiger des recommandations relatives à des exigences minimales requises pour enseigner l'éducation physique. En collaboration avec les hautes écoles pédagogiques, la formulation de ces exigences est en cours d'élaboration pour le secondaire 1, les cycles primaires et l'école enfantine.

«**L'hétérogénéité en éducation physique**» sera le thème du séminaire prévu à Saint-Maurice en automne 2010. Le PEPS y sera alors l'hôte de la section francophone de la HEP du Valais.

2.7 ASSOCIATION DES MAÎTRES DE SPORTS DIPLÔMÉS DE MACOLIN (AMSDM)

Andrea Zryd

Durant l'année écoulée, les préparations du Jubilé ont occupé une bonne partie de notre temps. Nous nous sommes réunis huit fois.

En «farfouillant» dans notre liste des membres, nous avons constaté que notre association compte de nombreuses personnalités importantes, qui apparaissent également souvent dans les médias. Cela est bien sûr réjouissant et démontre, que des personnalités fortes et techniquement compétentes ont été formées ou se sont perfectionnées à Macolin.

Toutefois, les pierres précieuses sont nos maîtres de sports, qui travaillent à la base, avec beaucoup d'énergie et d'engagement. Ce n'est pas évident, que les enfants puissent profiter d'un enseignement sportif de qualité dans les écoles. Je suis toutefois convaincue, que là où enseignent les maîtres de Macolin, le travail se fait de manière judicieuse au niveau didactique et que les enfants sont soutenus sportivement. Cette année, mes remerciements vont en particulier à vous, les maîtres de sports!

Autres activités et nouvelles:

- Entretien bisannuel avec le recteur de l'école supérieure et participation aux séances du conseil des écoles supérieures spécialisées.
- Markus Fuchs remplace l'AMSDM maintenant au Comité central de l'ASEP et siège bien sûr aussi dans notre Comité. Il s'occupe du domaine politico-sportif dans notre association.
- Correspondances diverses aux directions de l'éducation pour clarifier le classement salarial de nos membres.
- Participation et remise de bouquets de roses à la journée de cérémonie de diplômés du stage d'étude sortant.

Responsable technique: René Lehmann

Cours de sports de neige Lenk 2009

Cette année encore, nous avons pu organiser notre cours de neige et de perfectionnement. La réduction annoncée du programme du cours et son début le vendredi soir ont été appréciées. De ce fait plus de 30 membres et invités ont pris le chemin de la Lenk. Sous un soleil éclatant et avec des conditions de pistes parfaites, les participants ont pu se familiariser de manière optimale avec les thèmes du cours.

Un jubilé donne toujours l'occasion de regarder en arrière. Et là se pose la question: depuis quand l'AMSDM est membre de Swiss Snowsports? Environ 11 ans après la fondation de l'association, l'AMSDM est devenue membre de l'Interassociation du ski en date du 21 novembre 1970 sous le nom de AMSEFSM. Dès cette date, notre association a organisé régulièrement des cours de perfectionnement sports de neige. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement tous mes prédécesseurs pour le travail fourni dans le domaine des sports d'hiver.

Membres: Christine Ackermann und Anita Marti

Christine Ackermann

En dehors de la co-organisation du cours de perfectionnement 2009, mon travail principal consistait à coordonner la brochure commémorative des 50 ans de l'AMSDM. J'ai contacté des membres de tous les stages d'études, pour qu'ils contribuent à la brochure avec un petit article. Ce n'était pas toujours chose facile. J'ai également recherché des photos qui pouvaient correspondre aux textes fournis et j'ai collectionné les données propres à l'AMSDM.

La collaboration avec l'OFSPPO, les médias sportifs de l'OFSPPO et notre rédacteur hors pair, Hans Altorfer, se passait très bien. Ainsi, il a été possible de présenter une brochure commémorative pour les 50 ans de l'association, fascicule dans lequel figure une photo de chaque stage d'étude. Presque tous les stages sont présentés par un rapport personnel d'un étudiant de l'époque. En investissant un nombre incalculable d'heures de travail, la brochure a ainsi pu voir le jour. Dans l'ensemble, ce fut un travail intensif, qui m'a toutefois apporté des contacts très agréables avec nos membres.

Un grand MERCI à Hans Altorfer, notre rédacteur, à Max Etter, qui a toujours répondu rapidement et avec patience à mes mails, à Daniel Käsermann pour toutes les photos des stages d'étude, à Sandro Schilling, qui a conçu le layout avec ses collaborateurs/trices et à tous les anciens étudiants, qui ont contribué avec un petit texte. Grâce à vous, cette brochure est devenue réalisable!

Anita Marti

Durant l'année écoulée, j'ai collaboré à l'organisation du Cours de perfectionnement 2009. En particulier, je me suis occupée de la confection du T-Shirt du Jubilé de notre association.

www.vdsm.ch

2.8 FORMATION CONTINUE

2.8.1 VUE D'ENSEMBLE

Andres Hunziker

Jeter un regard large

Que la formation continue de l'ASEP doive changer était clair depuis quelque temps. Restait à définir la direction dans laquelle elle devait s'orienter à l'avenir; ceci a été concrètement réalisé durant l'année 2009.

Les fondements de cette réorientation décisive obéissaient aux vœux de notre principal prestataire, l'OFSPPO, qui a recommandé à l'ASEP de relier plus fortement les diverses activités associatives. On voulait simplement avoir affaire à un partenaire avec qui débattre tout en exploitant plus fortement les liens avec les enseignants de la base. D'autre part sur le marché de la formation continue – et conformément à ce qu'une étude de l'ASEP avait déjà constaté – il s'avérait que le nombre d'offres de formations croissait alors même que celui des participants diminuait constamment. Conséquence de cette situation: des doublons dans l'offre et des pertes pour les pourvoyeurs de cours les plus modestes tels que l'ASEP.

En même temps, l'ASEP doit se préparer à ne plus compter sur une subvention globale de la Confédération dans les années qui viennent, mais devrait au contraire entrer en concurrence avec d'autres annonceurs de cours, notamment les hautes écoles pédagogiques.

En 2009, ces divers éléments ont conduit à esquisser les contours de mesures décisives qui seront précisées plus complètement et introduites dans le courant de 2010:

- le degré de l'autofinancement de la formation continue par l'ASEP elle-même sera accru,
- la traditionnelle annonce de cours ASEP sera assez considérablement réduite,
- des économies doivent être réalisées avant tout par des réductions de personnel et par une restriction dans le secteur des infrastructures (ainsi, par exemple, le secrétariat d'Oltén ne sera plus en fonction dès l'été 2010).

L'ASEP et sa formation continue subissent-elles donc des changements de cap drastiques dont les contours doivent encore être dessinés plus précisément en 2010.

Jeter un coup d'œil sur les apports et les projets

Mais, avant que ces changements n'interviennent complètement, il s'agit de jeter un regard rétrospectif sur ce secteur hérité du passé et néanmoins encore actuel.

Fin janvier 2009, pour la deuxième année consécutive et en collaboration avec l'Institut des sciences du sport de l'Université de Bâle, l'ASEP s'est chargée de l'organisation de la formation continue des professeurs des instituts de formation des maîtres. Le thème traité «embodiment», aborde l'étude des effets réciproques des fonctions cérébrales et des structures de l'appareil moteur de l'homme. Comme lors de l'édition de 2008, cette rencontre se rapportait à un domaine n'entretenant pas un rapport direct avec la pratique quotidienne. Les exposés de haute tenue des professeurs Rolf Pfeifer de l'Université de Zürich et Wolfgang Tschacher de l'Université de Berne ont certainement communiqué aux nombreux enseignants présents les raisons et l'envie d'élargir le regard qu'ils portent sur leur propre activité et leur ont permis de rentrer chez eux avec des connaissances renouvelées.

Avec ces deux manifestations bien fréquentées et appréciées pour leur excellence se termine ainsi une contribution de l'ASEP; en effet, c'est désormais la «Société suisse des sciences du sport» (Sportwissenschaftliche Gesellschaft der Schweiz), récemment fondée, qui assumera, dès 2010 et pour ce public particulier, l'organisation des journées de formation adéquates.

Dans le cadre des projets de l'ASEP, une nouvelle section a été mise en activité. Autour de la notion de «différenciation», notre association a endossé la conduite d'un projet de caractère pratique consistant à intégrer les élèves en surpoids dans l'enseignement habituel.

Un cercle d'expertes et d'experts a apporté sa contribution de ce domaine et pris acte des connaissances spécifiques de chacun afin de concevoir un cours intitulé «surpoids en éducation physique». En mai et en octobre, deux cours pilote faisant suite à cette ébauche ont été tenus sous l'égide de l'ASEP. Une palette de stratégies éprouvées au plan pratique a été présentée afin que les participants soient mieux préparés à intégrer ces enfants en surpoids en éducation physique. La manière dont cette offre pourrait être élargie dans le futur reste encore à déterminer.

Une troisième tâche assumée l'an dernier s'inscrit dans la collaboration réalisée depuis plusieurs années autour du projet qeps.ch. Par le biais de l'élaboration d'un catalogue quasi exhaustif de critères destinés à l'évaluation de la qualité de l'EPS, l'ASEP a revu la gestion de la qualité de sa propre offre de cours. Des instruments nouveaux et différenciés permettent dorénavant d'assurer et d'améliorer encore la qualité déjà reconnue des formations dispensées par notre association. La relation établie entre les cours de l'ASEP et qeps.ch est présentée sur la page des projets de notre site internet. La qualité restera un thème central des efforts que l'ASEP accomplira encore pour rester au meilleur niveau d'enseignement qu'on lui reconnaît.

Jeter un coup d'œil sur les résultats

Puisqu'il est question de qualité de l'enseignement, il vaut la peine de signaler que les cours traditionnels de l'ASEP conservent toute leur valeur, malgré la baisse de leur nombre dans les dernières années. En dépit d'une offre 2009 encore plus restreinte que celle de l'année précédente davantage de personnes (951) ont fréquenté les cours organisés (en 2008: 925). L'offre a ainsi été satisfaite à plus de 75% des formations proposées, proportion jamais atteinte jusqu'ici. Il en s'avère donc que l'évaluation de la

qualité des cours de l'ASEP, quels que soient les aspects pris en compte (contenus, direction, cadre, possibilités de transfert au quotidien) atteint une cote extrêmement haute (pour des données plus détaillées, consulter la page 24 du présent rapport).

Même si la concurrence est forte sur ce marché, ces nombres prouvent combien le produit reste exceptionnellement bon. A la question de savoir si l'ASEP doit rester à l'avenir un prestataire de cours, ces deux constats répondent sans équivoque et devront être pris en considération.

Et «jeter l'éponge!»

Venons – en enfin- et du point de vue strictement personnel de l'auteur – au «jet de l'éponge».

Compte tenu de la situation financière, de la profondeur et de la nature même des changements annoncés, la présidence de l'ASEP et moi, responsable général de la formation continue, avons décidé de ne pas poursuivre notre collaboration au-delà de l'année scolaire 2009-2010.

Après 19 années d'une coopération constructive et fertile – certes avec des restrictions– une faille décisive s'est produite des deux côtés. Le moment opportun est ainsi venu de ne pas créer de part et d'autre des perspectives inconciliables et d'adopter ainsi de nouvelles orientations.

Alors même que le changement n'est pas devenu facile, je retire de cette tranche de vie un bilan aux aspects largement réjouissants et gratifiants.

Ceci étant, je tiens surtout à relever la collaboration, empreinte de respect et de reconnaissance réalisée avec Verena Grünig, responsable de notre centre d'Olten et Christoph Wechsler, chargé de la mise en place du programme de cours de l'ASEP. J'adresse aussi une mention de gratitude à Marcela Schmuziger, qui a, ces dernières années, assumé avec compétence les questions liées au personnel et aux finances. Je dis aussi un très chaleureux merci à toutes et tous les autres collègues rencontrés durant ces années, personnes qui ne sont pas nommément mentionnées mais qui m'ont apporté l'enrichissement de leur trésor pédagogique et de leur valeur personnelle.

Je leur souhaite d'avoir, à l'avenir, beaucoup de force et un engagement généreux pour la cause de l'école en mouvement!

Enfin, un clin d'œil de gratitude

En plus de ces remerciements personnels, je ne saurais, respectant la tradition, oublier de témoigner ma reconnaissance à toutes les personnes et les institutions dont l'engagement et le souci ont toujours consisté à fournir le cadre d'activité le plus propice à l'ASEP, à son secteur de formation continue et prestations diverses.

De façon à la fois rétro- et prospective, je remercie donc cordialement:

- Tous les présidentes et présidents centraux avec lesquels j'ai œuvré pendant ces 19 années, soit *Rose-Marie Repond, Kurt Murer, Joachim Laumann* et *Ruedi Schmid*
- aux comités centraux de l'ASEP dont la compétence et l'engagement a toujours été soucieux d'aide et d'encouragement
- à toutes les directrices et directeurs de cours qui constituent le capital principal et inchangé de notre association
- au bpa qui n'a cessé de renforcer son engagement à l'égard de l'ASEP par une coopération constante
- à la CFS et autres instances fédérales avec lesquelles l'ASEP poursuit, à l'avenir, le meilleur partenariat possible,
 - notamment l'OFSPPO, avec lequel la collaboration a fonctionné, malgré divers changements.

2.8.2 ORGANISATION DES COURS DE L'ASEP

Christoph Wechsler

Répondant aux conditions fixées par le contrat de prestations liant l'ASEP à l'OFSPPO, et poursuivant les réductions amorcées les années précédentes, nous avons encore une fois réduit le nombre de cours (2009: 51; 2008:57; 2007: 67; 2006: 75). Pourtant, le nombre de participants a légèrement progressé (2009: 951; 2008: 925; 2007: 1013; 2006: 1613 [Inclus une participation importante à un séminaire, soit 300 participants]). En outre, la proportion de cours conduits relativement aux cours annoncés a progressé, sans doute par une meilleure adéquation de l'offre et des contenus aux attentes (2009: 76,5%; 2008: 66,6%; 2007: 58%; 2006: 71%).

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des catégories de cours, du nombre de participants et des journées de cours. Les nombres en gras concernent 2009, ceux en italique et entre parenthèses se rapportent à 2008.

Domaine	cours annoncés	Cours organisés*	Cours supprimés	participants	Journées de formation
Mouvement & santé	10 (10)	8 (7) 80%	2 (3)	145 (105)	265 (129)
Danse	7 (9)	5 (8) 71%	2 (1)	123 (185)	246 (302)
Plein air	9 (12)	8 (8) 89%	1 (4)	178 (224)	344 (503)
Qualité	10 (11)	6 (4) 60%	4 (7)	121 (63)	153 (100)
C. polysport. & jeux	15 (15)	12 (11) 80%	3 (4)	384 (348)	1313 (1072)
TOTAUX	51 (57)	39 = 76,5% (38 = 66,6%)	12 (19)	951 (925)	2321 (2106)
Offres J+S-	27 (31)	21 = 78% (24 = 77%)	6 (7)	519 (727)	1611 (1882)

Nombres en gras= 2009 / Nombres en italique et entre parenthèses= 2008

Des 51 cours annoncés en 2009, 12 seulement ont été annulés, faute d'un nombre d'inscriptions suffisant. Il s'ensuit un coefficient de réalisation de 76,5%, proportion jamais atteinte, et qui dépasse de 10% le taux obtenu l'an dernier.

En dépit du fait que l'offre 2009 comportait 6 cours de moins que l'année précédente, étonnamment, le nombre de participants comme celui des cours a connu une légère croissance. Toutefois, la fréquentation n'est pas remontée au quota du millier espéré.

A l'exception des cours de la catégorie «qualité» dans laquelle 6 des cours qeps.ch, soit juste la moitié de ceux annoncés, les autres domaines ont été plutôt bien honorés.

Cette année, les cours de plein air (coefficient de réalisation de 89%) l'ont emporté de peu sur ceux des domaines «Mouvement et santé» et «cours polysportifs et jeux» (chacun 80%).

Comme d'ordinaire, la catégorie de cours la plus appréciée est celle des «Cours polysportifs et jeux». Plus d'un tiers des personnes inscrites (384) ont fréquenté ces cours, ce qui représente plus de 55% des journées de formation continue. Le fait que la

fréquentation des cours du domaine «Mouvement & Santé» ait doublé est réjouissant, comme l'est l'essor des domaines «Danse» et «Plein Air».

L'attrait exercé par les cours dotés d'une certification J+S, comme en témoigne un taux de réalisation de 78 %. Près de 55% des participants ont ainsi pu tenir à jour leur reconnaissance de moniteur en suivant un cours de l'ASEP. Et près de 70% des journées de formation ont pu être reconnues par J+S. En dépit du léger recul que cette proportion représente par rapport à l'an dernier, ce résultat confirme l'opportunité de coupler nos cours avec ceux de J+S.

Le fait que les cours de l'ASEP sont relativement peu fréquentés n'empêche pas de constater que ces formations sont très bien conduites et qu'elles correspondent majoritairement aux attentes des enseignants. C'est ce que prouvent les évaluations formulées au terme de tous les cours.

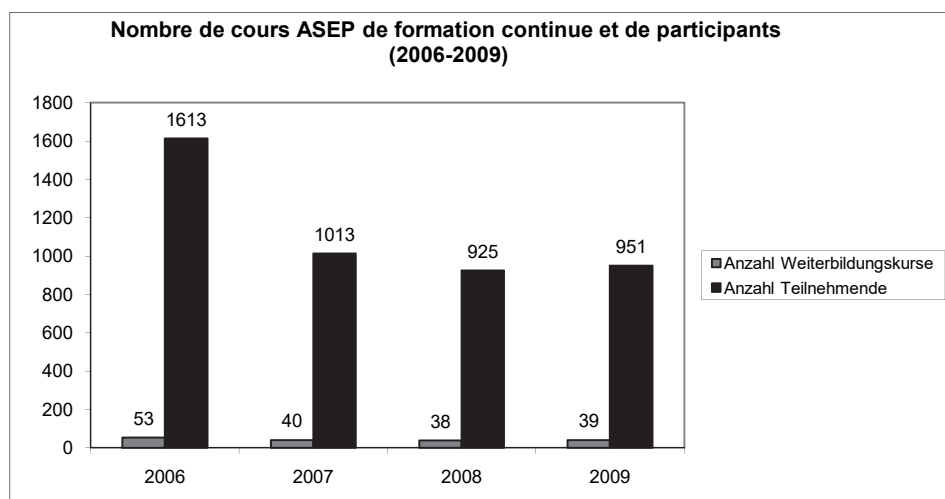
Synthèse des évaluations

(5 = parfaitement adapté, 3 = plus ou moins bien, 1 =ne convient pas du tout)

Evaluation générale du cours	4.78
Compétence du directeur de cours	4.83
Processus et conduite de l'enseignement	4.60
Possibilité de transfert dans son propre enseignement	4.61
Bénéfice personnel tiré du cours	4.79
Intégration des informations bpa	4.10
Intégration de qeps.ch	3.51

Comme en témoigne la moyenne de 4,6 l'excellente qualité de nos cours est reconnue par les participants.

L'intégration et la conception des contributions «bpa» et «qeps.ch» s'avèrent toutefois plus malaisées. Certes, le résultat obtenu par qeps.ch est très légèrement supérieur à celui atteint l'an dernier (3,02). Néanmoins, et très clairement, ce thème a été perçu comme étranger et de ce fait, ne se laisse pas aisément intégrer dans un cours.



2.8.3 Manifestations de la formation continue de l'ASEP 2009

Numéro	Nom du cours	participants
1009	Mix up the dance! (für alle Levels)	32
1109	Mix up the dance! (für Fortgeschrittene)	32
1209	Schwimmen: Technik der vier Schwimmmarten	20
1409	Hinschauen, reflektieren, weiterkommen - qims.ch in der Anwendung	18
1609	SLRG: Wiederholungskurs für Rettungsbrevet 1 und CPR	24
1709	Polysportive Woche I (Ski & Snowboard)	62
1809	Polysportive Woche II (Ski & Snowboard)	49
2009	Mix up the dance! (Romandie)	18
2109	Nordic Walking in der Schule	12
2209	Nordic Walking Basic Instructor SNO	19
2309	EF «Sport»: Bewegungslehre	23
2409	Flagfootball – football américaine en milieu scolaire (Romandie)	13
2509	Pilates mit Kleingeräten	19
2609	Zeitgenössischer Tanz Step by Step	9
2709	Grey-Panther-Kurs	22
3009	Beachvolleyball in der Schule	11
3109	Pallas: TrainerInnen-Ausbildung «Selbstverteidigung für Mädchen/Frauen»	13
3209	Polysportiver Sommerkurs	99
4009	Projekt Sportunterricht und Übergewicht	13
5109	SLRG: Rettungsbrevet 1 und CPR	17
5209	qims.ch: Kompetenzen im Sport- und Bewegungsunterricht	9
5509	Unihockey Romandie	21
5609	Projekt «Übergewicht im Sportunterricht»	16
5709	Polysportives Herbst-Weekend	45
5809	Praktisch Unihockey spielen	25
5909	Faires Kämpfen – eine Herausforderung	16
6009	Tchoukball besser kennen lernen (deutsch)	22
6109	Trends im aktuellen Berufsschulsport (WB an MV SVSB)	32
6209	Jazzdance	32
6509	EF «Sport »: Biomechanik und Sportmedizin	19
6609	Pilates - starke Körpermitte	19
6709	«Light Contact Boxing» - Boxspiele im Schulsport	18
6809	Tchoukball besser kennen lernen (deutsch)	15
7109	Schwimmen Romandie: La technique des quatres styles de nage	12
7309	Schneesport in der Schule	34
7409	Ski alpin Romandie	10
7509	qims.ch: Kompetenzen im Sport- und Bewegungsunterricht	20
7609	Weiterbildung Schneesport	38
7709	Das vielseitige Schneesportlager	23
	Nombre total des participants	951

2.9 EUROPEAN PHYSICAL EDUCATION ASSOCIATION

Rose-Marie Repond (Présidente de l'EUPEA)

L'année 2009 n'est pas une année électorale pour l'EUPEA, l'équipe en place a donc pu travailler sans pause. Les membres de l'EUPEA – 30 associations nationales d'éducation physique et de sport – partagent leurs expériences – bonnes pratiques – aussi bien dans les domaines de l'enseignement, de la recherche que de la politique.

L'un des objectifs de l'EUPEA est de prendre contact avec les collègues des nouveaux pays européens et des Balkans. Les membres du comité ont pris la responsabilité de ces contacts. Actuellement des contacts se développent avec la Roumanie, l'Estonie, la Bosnie-Herzégovine, la Lituanie.

Les collaborations ont été développées par des visites de travail et des séminaires dans le cadre de manifestations nationales ou de rencontres scientifiques et professionnelles en Croatie (Zagreb), en Italie (Venise) et au Portugal (Lisbonne), en plus des séances du comité. Lors des séances du comité il est toujours prévu une journée avec les collègues du pays dans lequel la réunion a lieu. En 2009, les séances ont été organisées à Berlin et à Séville.

Berlin a été l'occasion d'une collaboration accrue avec ICSSPE. La décision est prise de collaborer régulièrement avec l'International Journal of Physical Education, en étant en contact régulier avec Martin Holzberg, membre du comité éditorial.

EUPEA est devenu membre de l'International Society for Comparative PE and Sport et l'ISCPES devient membre institutionnel de l'EUPEA.

Quant à l'organisation de l'EUPEA, Berlin a été l'occasion d'un plan d'action dans trois domaines:

1. **promotion d'une éducation physique de qualité**, sous la direction de Marcos Onofre, du Portugal (responsable des pays du Sud) soutenu par Helena Kronberg, de Suède (responsable des pays nordiques et des Balkans),
2. **qualification des enseignants d'éducation physique**, sous la responsabilité du vice-président de l'EUPEA, Gert van Driel, de la Hollande.
3. **l'éducation physique, une discipline à part entière**, les droits, le réseautage, la réalisation des directives européennes, sous la responsabilité de Rose-Marie Repond, présidente, de la Suisse, avec la collaboration de Manuel Vizueté, de l'Espagne.

Ces commissions ont présenté leurs travaux lors de la séance du comité de **Séville**, en juin 2009.

Le thème du **Forum annuel (Amsterdam, 15-18 octobre 2009)** était «Le rôle de l'éducation physique – éthique et valeurs». Les conférences, ont servi de base de discussion. Le Dr. Peter Heij, professeur d'histoire et de philosophie à la Haute Ecole du Mouvement Humain et du Sport de Zwolle a développé une idée autour de la justice et du fairplay rappelant que les situations proposées en éducation physique devraient donner une opportunité égale à tous pour développer des habiletés motrices aussi bien que des compétences cognitives et d'estime de soi. Le modèle du comité national du sport hollandais a interpellé l'assemblée – projet ambitieux visant à mettre toute la population en mouvement – est compris dans un vaste projet qui devrait aboutir aux Jeux Olympiques de 2028. La déclaration du Panathlon sur l'éthique dans le sport plus généralement est soutenue par l'EUPEA. A l'occasion de ce forum il a été possible de rencontrer l'un des maires d'Amsterdam, de visiter une école dont l'architecture a été pensée pour faciliter les rencontres entre des populations diverses.

Un questionnaire concernant l'éducation physique à l'école a été rempli par tous les participants au Forum. Les données seront publiées et commentées dans le cadre du prochain Forum (2010 à Paris). Ces données permettront d'établir une image précise de l'EP à l'école actuellement (qualifications des enseignants, évaluation, temps alloué...).

3. MARKETING

3.1. SPONSORING

Thomas Egloff

2009 – Année de la consolidation des partenariats existants

Contrairement à 2008, année de jubilé, 2009 a été un exercice calme et pauvre en événements. Pour une fois, l'effort principal n'a pas consisté, comme précédemment, à rechercher fébrilement un nouveau sponsor principal. Il s'est plutôt agi de consolider les partenariats existants. Bien sûr, après une longue interruption, l'ASEP serait-elle très heureuse, d'entrer en contact et de collaborer de nouveau avec un sponsor principal. Je devais toutefois reléguer et reconsidérer les objectifs anciennement fixés. Pourtant, la recherche d'un partenaire et de moyens financiers, figure tout en haut de ma liste de tâches à accomplir.

Plus prosaïquement, il faut considérer que le verre de sponsoring de l'ASEP n'est plus rempli à ras-bord depuis quelque temps. Un verre à moitié vide donc? Non, pour moi, ce verre est à moitié plein d'un contenu substantiel et convainquant. Ce récipient, fait d'un mélange de base extrêmement précieux, ne saurait être secoué sous aucun prétexte. Faute de cette précaution, il ne nous resterait qu'un verre vide qui, fait bien connu, ne permet pas plus de vivre que de survivre.

En 2009, l'ASEP n'a heureusement pas perdu une seule goutte du précieux liquide.

Les deux sponsors exclusifs «Alder+ Eisenhut» et «Rivella» ont prolongé leur contrat pour une nouvelle période. Au nom de l'ASEP, je remercie très cordialement ces partenaires sérieux et fidèles de la confiance qu'ils nous accordent.

Les sponsors exclusifs de l'ASEP



Au titre de co-sponsors subsistent les firmes Switcher, Bio Familia et les CFF, convoyeurs officiels des journées suisses de sport scolaire. Ces firmes, ainsi que la fondation GE Volunteers, qui met de nombreux auxiliaires bénévoles à notre disposition pour ces journées, nous ont toutes renouvelé leur soutien, au moins jusqu'à fin 2010.

Après une année consacrée à la consolidation de ces partenariats, il s'agit de trouver une entreprise susceptible et capable de compléter ce mélange de base de manière optimale et convaincante, afin d'obtenir une boisson exceptionnelle. Je suis persuadé que cette firme existe!

En conclusion j'adresse mes remerciements chaleureux à tous les partenaires de l'ASEP et leur sais gré d'une bonne collaboration, me réjouissant des projets communs et futurs.

Les associés de l'ASEP



GE Volunteers



Convoyeurs officiels de la JSSS



3.2. COMMUNICATION

Dany Elsener

En ce qui concerne le site internet et la communication, l'exercice écoulé a été marqué par de nombreux changements. Au début du printemps, les travaux exigés par l'élaboration d'un nouveau site de l'ASEP ont commencé. Bien que rendant service depuis plusieurs années, la solution consistant à recourir à une version séparée du français n'a pas convaincu. Notre objectif consistait à mettre au point, pour la rentrée scolaire, un site internet unique de l'ASEP, offrant des contenus identiques, totalement transposés dans les deux langues. Depuis lors, quiconque peut, par un clic de souris et de n'importe quel endroit, trouver la langue appropriée. Cette fonctionnalité nous a rapprochés des instances fédérales. Bientôt, notre site web pourra être presque à 100% disponible et téléchargeable en français.

Dans ce domaine, les installations et améliorations consenties ont des effets plus conséquents encore. Notre site web nous permet de gérer et d'administrer actuellement toutes les données relatives à nos membres. Le système en usage jusqu'ici était lié à une licence qui se limitait à quelques fonctions mathématiques. Il a été considérablement complété par une solution fondée sur internet. L'enregistrement de données (touchant à plus de 4300 membres) n'a pu être assumé et réussi d'emblée à satisfaction. Cette opération a encore été source de surprises et d'inquiétude. Pourtant, grâce à l'important engagement de nos secrétaires, nous sommes parvenus à rendre opérationnel le système choisi.

Ces adjonctions et aménagements informatiques allègent et simplifient considérablement les procédés de travail coûteux employés jusqu'ici. Les annonces de cours sont publiées «en ligne». L'exploitation de ces données est automatisées, de l'inscription jusqu'au déroulement du cours. Ce système nous est plus spécialement utile lorsque nous devons «cibler» les destinataires de nos messages et transmettre rapidement des informations à nos membres. Nous sommes ainsi en mesure d'adresser des courriels particuliers selon des critères bien définis (par ex. aux enseignants d'un degré déterminé, aux personnes au bénéfice de telle ou telle formation, aux personnes domiciliées dans tel ou tel canton, etc.). Nous avons du reste déjà utilisé cette possibilité durant les phases les plus chaudes de la révision de la loi (loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique). Jusqu'ici, les caissiers des associations cantonales se chargeaient eux-mêmes d'établir les listes d'adresses et de tenir le contrôle des membres de leurs associations.

L'exploitation des données numérisées leur fournira bientôt des outils de gestion mieux adaptés. En effet, les listes de membres et les données personnelles les concernant sont établies séparément par cantons et par nos soins, puis mises à disposition des caissiers sur notre site. Ils pourront, de la sorte, s'adresser directement par courriels aux personnes affiliées utilisant, par exemple, des séries de lettres personnelles, ou d'autres documents. En bref, qui le souhaite peut consulter à sa guise la liste des membres de l'ASEP.

Tous ces travaux doivent être considérés sous l'angle et dans le cadre toujours restreint des moyens financiers disponibles. Grâce aux adaptations effectuées, nous nous sommes donné les moyens de fournir loyalement les prestations attendues à l'avenir.

Les possibilités d'une communication plus efficace ne nous paraissent pas totalement épuisées. Dans le futur et selon les besoins, nous allons nous efforcer de développer des voies de contacts virtuels plus économiques, en temps et en coûts, que les longs déplacements auxquels nous sommes aujourd'hui contraints. Les nouvelles technologies nous offrent déjà, au sein du comité central lui-même, le moyen de nous consulter et d'échanger plus souvent.

4. MANIFESTATIONS

Ruedi Schmid

Assemblée des Délégués à Rorschach/SG

A l'invitation de notre membre d'honneur Jürg Kappeler, l'Assemblée des Délégués du 2 mai 2009 s'est tenue dans les locaux de la HPV de Rorschach. Cette rencontre mémorable a été facilitée par l'expertise disponible de Jürg et surtout par l'excellent travail préalable de notre secrétaire Annerös Russi. L'atmosphère paisible a favorisé une assemblée calme, même si la révision des statuts pouvait constituer un point explosif de l'ordre du jour. A l'évidence, grâce à une minutieuse préparation et avec l'aide d'une assistance bien informée, les votations touchant à ce sujet se sont déroulées sans problème. A cette occasion, Christoph Schubarth a pris place dans l'aréopage des membres d'honneur. Nous remercions Jürg Kappeler et son équipe de la HPV qui nous ont si bien accueillis et régalez durant le repas de midi et celui du soir. De surcroît, la présentation et la visite du quotidien de l'institution nous ont permis de porter un regard plus avisé sur la pédagogie spécialisée et ses mesures d'accompagnement.

Journée suisse de sport scolaire à Schaffhouse

Le 3 juin 2009, plus de 3000 jeunes venus de toute la Suisse se sont retrouvés sur les installations sportives de Schaffhouse et des environs. A la faveur de conditions météorologiques propices, les participants ont, une fois de plus, pu vivre intensément le rendez-vous capital de ces compétitions scolaires nationales. Des vécus intenses et des rencontres appréciées laissent des souvenirs indélébiles, faisant de cette manifestation l'un des plus mémorables de l'activité de l'ASEP, des associations qui la composent et des institutions qui l'accompagnent.

Merci à Thomas Achermann, à son CO et toutes et tous leurs aides. La qualité de leurs préparatifs et un déroulement sans anicroche ont contribué à la réussite de cette journée. Dans cette gratitude est comprise la participation accordée une fois encore, par la centaine de volontaires du «GE-Volunteers». Au sens d'une sorte de «sponsoring-manpower», ils ont œuvré bénévolement à ces joutes.

Journée suisse de jeux des enseignants à Olten

Le 5 septembre, la 23ème journée suisse des enseignants a eu Olten pour scène. Sous la direction de Dominik Vögeli et Ferdi Streit, 22 équipes de toute la Suisse ou presque, ont goûté à une rencontre divertissante dans le cadre du traditionnel tournoi de volleyball. Notre reconnaissance va au comité d'organisation et à l'équipe des aides de l'association soleuroise d'éducation physique. A notre plus grande joie, tous les artisans de ce succès sont partants pour organiser la même manifestation en 2010.

Calendrier (voir aussi www.svss.ch)

Samedi 8 mai 2010	Assemblée des Délégués à Soleure
Mercredi 9 juin 2010	Journée suisse de sport scolaire à Glaris
Samedi 25 septembre 2010	Journée suisse des enseignants à Olten
Mercredi 27 octobre 2010	Conférence annuelle de l'ASEP à Zürich

5. ASEP EDITIONS INGOLD

Duri Meier

Généralités

L'année 2009 a mis en évidence les nombreux aspects nés de la collaboration entre diverses associations et institutions. Des conditions soumises à modifications, des opportunités variables et des changements personnels ont exigé diverses adaptations de notre part. La plupart de celles-ci ont cependant été maîtrisées à la satisfaction des personnes concernées. La production d'«éventails» («Fächer») a malheureusement stagné puisqu'aucune nouvelle publication n'a pu être réalisée cette année. Les projets planifiés sont malgré tout en bonne voie...!

En février, un petit stand tenu à la foire aux livres de Hanovre nous a laissé une impression favorable du vaste marché allemand. Reste à savoir si et comment l'équipe Ingold Editions- ASEP doit s'engager dans ce vaste espace...

Suite aux cours consacrés à l'un ou l'autre des éventails la demande est très importante. Nos éditions étaient présentes lors du cours central de la FSG, à Coire, et lors du congrès de Zürich. Ainsi, les cours et éventails correspondants ont-ils suscité un grand intérêt. Un cours «à la demande», organisé dans les locaux de personnes ayant commandé ce matériel, a également connu le succès. Bien que coûteux, ce type de formation continue paraît promis à un avenir intéressant.

Assortiment édité

L'éventail «gymnastique aux agrès» est actuellement dans la phase terminale de sa mise au point. Les besoins liés à la préparation de bonnes illustrations ont été légèrement sous-estimés. Mais on peut s'attendre à un produit intéressant, de haute valeur didactique.

Pas d'éventail donc, mais une parution intéressante toutefois, utile à la pratique. «Sloptricks» est le dernier né de ces moyens d'enseignements consacrés au snowboard. Il est imprimé sur un papier résistant à l'eau. Il comporte des suites d'images explicites et détaillées, attestant d'une conception méthodologique susceptible d'aider les moniteurs à dispenser un enseignement structuré et optimale. Les auteurs, Daniel Friedli, Alex Huster et Reto Loser, ont signé là une réalisation qui en impose.

Perspectives

Au printemps paraîtra enfin l'éventail «Geräteturnen». Ce moyen s'articule en trois parties «Basics» (compétences de base), «Eléments» (réussir les éléments-clés) et «Specials» (créer et combiner). La construction de l'ensemble témoigne d'une réflexion approfondie; elle en fait une référence précieuse propre à faciliter l'enseignement de la gymnastique aux agrès. Sa prétention est non seulement de communiquer le plaisir d'apprendre cette discipline exigeante aux enfants mais aussi d'aider les enseignants en leur apportant des satisfactions à accomplir leur tâche. Les cours déjà mis sur pied dans ce domaine vont exactement dans cette direction.

Outre cela, la traduction française de l'éventail «Mit Unterschieden spielen» est entreprise. Le document sera diffusé en Romandie. Enfin un manuel pour les chers amis romands!

Le programme de l'an prochain prévoit la préparation de l'éventail «Rückschlagspiele» («Jeux de renvoi», «jeux de raquettes») de Claudia Zingg et Marcel Meier. De plus, un document à trois niveaux intitulé «Outdoor» (Flavio Serino) sera préparé. Nous gardons les yeux ouverts sur la nécessité de concevoir et d'adapter nos moyens d'enseignement aux changements constants des cadres didactiques et officiels de référence (Harmos, qeps, Plan d'études suisse-alsacienne 21).

INGOLDVerlag

6. MOBILE

Francesco Di Potenza

La revue «mobile» a procédé à des modifications évidentes de sa mise en page. Le mode de fonctionnement de la rédaction a également été réorganisé. Il est ainsi permis de jeter un regard sur une année 2009 passionnante et productive à plus d'un égard.

«10 ans de mobile – Saut dans la nouvelle décennie»: tel est le titre du premier numéro. A l'occasion de son anniversaire, la revue s'est offert un léger lifting de son graphisme et de son site Internet. Sur celui-ci, nos abonnés bénéficient désormais de services supplémentaires (photos, documents de travail, etc.). En outre, ils ont la possibilité de télécharger gratuitement tous les numéros, à l'exception des trois derniers, dans l'espace protégé. Les cahiers pratiques sont exclus de cette offre, ils peuvent en revanche être commandés dans la boutique en ligne de l'OFSPPO au format imprimé et/ou PDF.

Ce n'est pas tout: deux séries de cahiers pratiques ont été simultanément lancées. La première est basée sur le modèle de motricité sportive, développé par Jeunesse+Sport dans son nouveau manuel-clé. Parmi les sports choisis, l'athlétisme a fait l'objet d'une trilogie portant sur les disciplines «Courir – Sauter – Lancer». La seconde série a ciblé les enfants en âge «J+S-Kids», soit les 5 à 10 ans, et elle a pour cadre tant l'école que les clubs. Le dernier numéro de l'année a d'ailleurs été entièrement consacré aux enfants de cette tranche d'âge. Ce dernier produit répond à un réel besoin, comme le démontre le vif intérêt manifesté par nos lecteurs depuis sa parution.

Au niveau des ressources personnelles, la situation a peu changé. Nicola Bignasca, à Tenero depuis 2008, a légèrement réduit son engagement au sein de la rédaction au profit du service de communication du Centre sportif national de la jeunesse de Tenero. Il continue d'assurer la réalisation de l'édition italophone de la revue avec notre collègue de longue date Lorenza Leonardi Sacino. En août 2009, un comité de rédaction a été créé afin de nous soutenir dans le choix des thèmes. Il est composé d'experts de la formation de base et de la formation continue, d'enseignants, d'entraîneurs et de moniteurs. En fonction du thème abordé, celui-ci est élargi, respectivement circonscrit.

A l'été, nous avons réalisé un sondage auprès de nos lecteurs, qui a à nouveau démontré que l'approche pratique de notre revue est appréciée et que «mobile» est particulièrement bien accueilli par les enseignants d'éducation physique. Malgré ces nombreux retours d'informations positifs, nous déplorons un recul du nombre de nos abonnés (11'000) que nous n'osons et ne pouvons pas ignorer. A l'automne, nous nous sommes livrés à un échange d'idées qui influenceront l'avenir de la revue.

En guise de conclusion: «mobile» demeure une revue spécialisée estimée des enseignants et de toutes les personnes engagées d'une manière ou d'une autre dans la promotion de l'activité physique et du sport. Nous remercions l'ASEP et l'OFSPPO en leur qualité de directeurs de la publication, ainsi que tous les collaborateurs pour leur précieux soutien.

www.mobile-sport.ch